

JEU DE PAUME

CONDITIONS DE VISITE

Informations à l'attention du responsable du groupe

Bonjour,

En vue de votre visite au Jeu de Paume, vous trouverez ci-après nos **conditions de visite**. Elles permettent d'assurer à tous les visiteurs, venus en groupe ou individuellement, les meilleures conditions de découverte de l'exposition.

- **L'heure indiquée sur votre réservation correspond à l'heure du début de la visite, soit de l'entrée dans les salles d'exposition. Nous vous invitons à arriver au Jeu de Paume 15 min à l'avance** (sauf pour les groupes attendus à 11 h, heure d'ouverture du Jeu de Paume, ou avant). Tout retard de votre fait implique une diminution du temps de visite. Aucune demande de remboursement ne sera possible. Nous vous remercions par avance de respecter l'heure convenue de rendez-vous.
- En cas d'affluence, **nous vous invitons à emprunter la file prioritaire pour les groupes** ayant réservé un créneau de visite.
- Les jauges pour les visites de groupe sont limitées à **25 personnes (30 pour les scolaires), accompagnateurs compris**.
- La **durée de visite en groupe est d'1h30 maximum** (accueil compris). Après votre visite, les participants peuvent continuer leur visite individuellement.
- **Chaque salle est limitée à un seul groupe**. Nous vous remercions par avance de bien vouloir veiller à ce que votre groupe se déplace dans les espaces d'exposition en toute courtoisie (niveau sonore, ordre et calme dans la circulation des personnes sous votre responsabilité). Certaines salles, en raison de leur capacité d'accueil, ne peuvent accueillir qu'un nombre très limité de personnes, il peut alors être demandé au groupe de se séparer.
- Les agents de la sécurité du Jeu de Paume sont habilités à réguler le flux des visiteurs dans les salles, nous vous invitons à vous conformer à leurs instructions. En cas de non-respect de ces dispositions, les agents de la sécurité du Jeu de Paume seront dans l'obligation de vous prier de quitter les espaces d'exposition.

PLAN VIGIPIRATE

Afin d'assurer la sécurité des visiteurs, le Jeu de Paume applique les mesures préventives décidées par le gouvernement pour les administrations publiques. Le Jeu de Paume est ouvert dans les conditions habituelles.

Il est recommandé de ne pas venir au Jeu de Paume avec des valises et effets. Dans tous les cas, seuls les bagages n'excédant pas la taille maximale A3 (42 cm x 29,7 cm) sont autorisés.

Le Jeu de Paume remercie par avance ses visiteurs de faire preuve de compréhension quant au ralentissement induit par les contrôles de sécurité aux entrées.

Il est précisé à l'entrée des salles, en fonction des conditions de prêts des œuvres, si photographe ou filmer est autorisé dans les espaces d'exposition.

Merci par avance pour votre collaboration et bonne visite !

Le service des projets éducatifs